Faites découvrir les clubs Vacanciel à vos proches et **doublez ensemble vos avantages !**

Votre filleul confirme la réservation de son séjour entre le **15/4** et le **30/5/10**, vous bénéficiez de **20 € de réduction**, au lieu de ~~10~~ €, par tranche de 200 € de séjour.

Exemple : *votre filleul réserve un séjour d'une valeur de 1000 € , vous obtenez tous les 2 une réduction de 50€ x 2 = 100 €*

Votre filleul bénéficie de cette réduction dès son 1er séjour. Et vous, parrain, pouvez profiter de votre réduction en même temps que votre filleul et donc partir ensemble à prix réduits !

Alors,
à vous de jouer pour profiter pleinement de vos avantages !

règlement parrainage

opération spéciale du 15/4 au 30/5/10

Article 1. Le parrain est obligatoirement un client de Vacanciel ayant réservé en nom propre via la centrale de réservation Vacanciel ou via un point de vente mutuelle. Il doit avoir effectué son dernier séjour depuis moins de 3 ans.

Article 2. Le filleul est obligatoirement un nouveau client Vacanciel réservant en nom propre via la centrale de réservation Vacanciel ou via un point de vente mutuelle et n'ayant pas effectué de séjour depuis octobre 2003. Il ne sera parrainé que pour son 1er séjour dans un club Vacanciel (hors partenaires). **Il bénéficiera de sa réduction sur ce 1er séjour.**

Article 3. Le filleul envisage d'effectuer un séjour en pension, demi-pension ou location (hors camping) en Vacanciel et fait parvenir avant son séjour le bulletin de réservation parrainage à son point de vente, dûment rempli par lui-même et son parrain, accompagné de l'acompte. Attention : aucune demande de parrainage ne sera acceptée après la confirmation du séjour du filleul (sauf règlement immédiat par carte bancaire : le bulletin de réservation doit nous parvenir dans les 5 jours suivant la date de paiement).

Article 4. Les séjours parrainés sont soumis aux conditions de vente de la brochure individuels en cours.

Article 5. Le filleul ne peut être parrainé que par un seul parrain. Le parrainage est concrétisé lorsque le séjour du filleul est confirmé par le versement de l'acompte.

Article 6. La réduction sera envoyée au parrain une fois le séjour du filleul confirmé par le versement de l'acompte. Elle sera déductible de son prochain séjour.

Article 7. La réduction ne pourra être utilisée que sur un séjour individuel (hors séjour en groupe constitué ou groupe d'individuels regroupés).
Le montant de la réduction est lié au nombre de tranches de 200 euros minimum comptabilisées sur le séjour du filleul (sur partie hôtellerie ou locative du séjour, hors prestations annexes et supplémentaires). En cas d'annulation du filleul, le montant de ses frais d'annulation sera calculé sur le montant brut du séjour (avant réduction parrainage).

Article 8. Le coupon de réduction nominatif du parrain est valable dans la limite d'une utilisation jusqu'au 15/11 de l'année suivante (exemple : séjour du filleul du 19 au 26/6/10 = le parrain pourra utiliser sa réduction pour un séjour avant le 15/11/11). Attention, en cas de perte ou de vol du coupon de réduction, aucun duplicata ne sera délivré et la réduction sera perdue.

Article 9. Aucun remboursement ne sera effectué si le montant des réductions dépasse le montant du séjour. La réduction ne pourra donner droit à un remboursement sous quelque forme que ce soit. La participation à l'opération parrainage implique l'acceptation sans aucune restriction du présent règlement.

En cas de multi-parrainage, le règlement habituel (hors opération spéciale) s'applique.

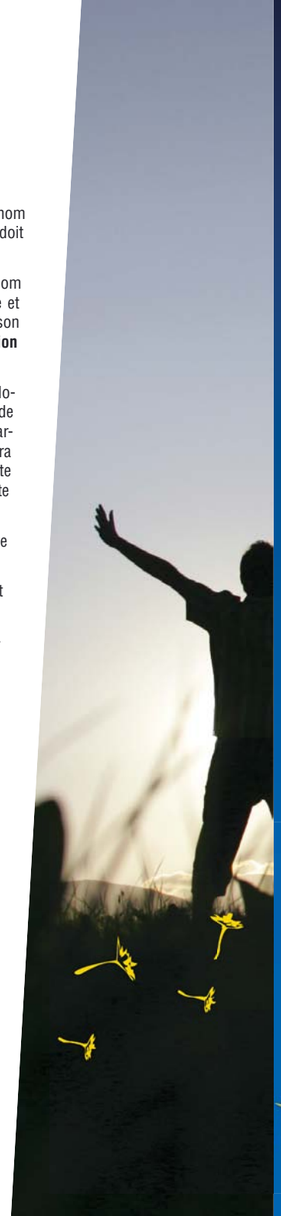

bulletin de réservation

à remplir respectivement par le filleul et le parrain, à renvoyer avant le séjour du filleul, à l'adresse au verso

A remplir par le parrain

☐ **Mme** ☐ **Melle** ☐ **Mr**
Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
CP : ..... **Ville :** ..... **Tél :** .....
E-mail : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|@|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|.|_|_|_|
Lieu de votre dernier séjour Vacanciel : .....
Date de votre dernier séjour Vacanciel : .....

A remplir par le filleul

☐ **Mme** ☐ **Melle** ☐ **Mr** N°dossier/commande : .....
Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
CP : ..... **Ville :** ..... **Tél :** .....
E-mail : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|@|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|.|_|_|_|
Peut-être bénéficiez-vous d'avantages réservés à nos partenaires (joindre une photocopie de votre carte d'adhérents) :
Mutuelle : .....
Caisse de retraite complémentaire ou CE : .....
Lieu de séjour souhaité : .....
Date de séjour souhaitée : .....
Formule choisie : ☐ pension complète ☐ demi-pension ☐ location

Composition de la famille :	Nom	Prénom	Dates de naissance
1			
2			
3			
4			
5			

Votre règlement :
Montant total du séjour choisi : ..... La réduction sera déduite sur votre confirmation de séjour.
• **Votre acompte de 25 % :** ..... €
+ frais de dossier : ..... € + assurance annulation optionnelle ..... €
réglé par : ☐ chèque postal ☐ chèque bancaire ☐ mandat
☐ carte bancaire |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| |_|_| Cryptogramme visuel* : |_|_|_| * 3 derniers chiffres au dos de votre carte

Votre chèque est à libeller à l'ordre de votre point de vente habituel. Si cette demande peut être satisfaite, elle sera considérée comme ferme et vous recevrez une lettre de confirmation. Si cette demande ne peut être satisfaite et si aucune autre proposition ne peut vous convenir, votre acompte vous sera retourné intégralement.

• **Votre solde :** à régler sans rappel de notre part un mois avant le début du séjour. Je vous autorise à prélever mon solde par carte bancaire un mois avant mon départ ☐ oui ☐ non
Je déclare ne pas avoir effectué de réservation de séjour en Vacanciel depuis octobre 2003, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant dans la brochure et y souscris dans leur intégralité.

le ..... à .....
Votre signature :

pour Vacanciel
le Directeur Général

Opération parrainage du 15/4 au 30/5/10